



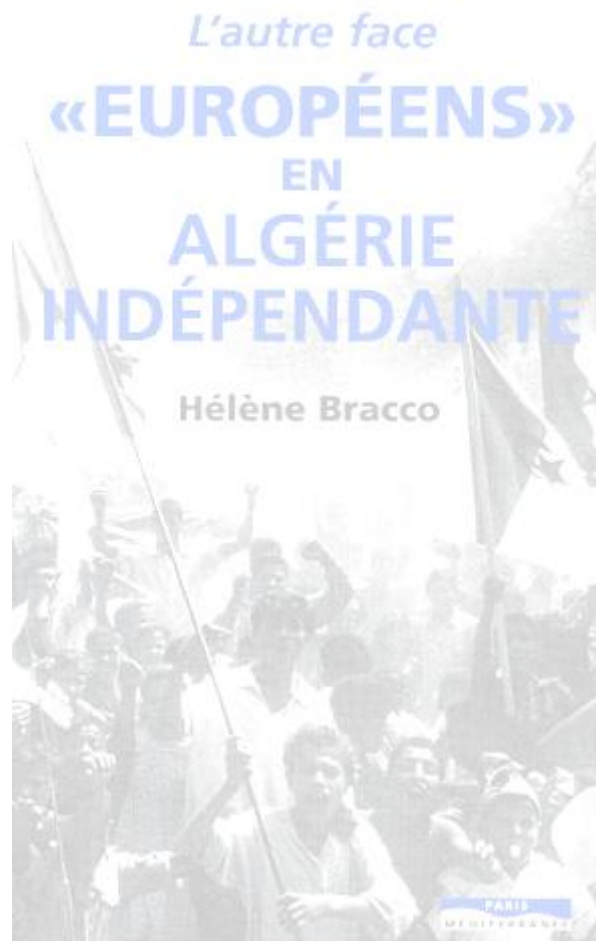
Maison
méditerranéenne
des sciences
de l'homme



Catalogue

L'autre face

« Européens » en Algérie indépendante



L'autre face "Européens" en Algérie indépendante

Ce corpus réunit près de 28h d'enregistrements et se compose d'enquêtes qui rendent compte des relations intercommunautaires entre "Européens" (les pieds-noirs se dénommant eux-mêmes Algériens) et les Algériens colonisés que, ne sachant comment les définir, on finit par dénommer "indigènes" ou "musulmans". Les entretiens révèlent le regard porté par les Européens sur la lutte d'indépendance (voire leur participation) et les mouvements politiques dans le climat de guerre, puis leur insertion dans l'Algérie indépendante. Un entretien avec Hélène Bracco, historienne dépositaire du corpus, à propos de son travail d'enquête et des raisons de son dépôt à la phonothèque de la MMSH, complète ce corpus.

Enquêtrice : Bracco, Hélène (enquêteur)

Nombre de documents : 25

Durée du corpus : 28h

Droit de diffusion et d'utilisation : Consultation sur place autorisée et copie interdite

Lieu de consultation : Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme - Phonothèque

Format de numérisation : WAVE 44.1 khz / 16 bit

Localisation des originaux : l'enquêteur a conservé les originaux

Référence bibliographique de l'ouvrage d'Hélène Bracco :

Bracco, Hélène. L'autre face : "Européens" en Algérie indépendante. Paris : Paris-Méditerranée, 1999. 220 p. (Coll. Documents et témoignages)

Réalisation du catalogue : Laurent Pagnier (dépôt 2011) et Corinne Cassé (dépôt 2003)

SOMMAIRE

1 Notices enquêtes	4
2 Index des descripteurs.....	21
3 Index des lieux cités.....	24
4 Index des noms cités	26
5 Index des périodes citées	28

1 Notices enquêtes

Enquête n°834 - Cote : D789

Récit de vie d'un participant actif aux mouvements de libération de l'Algérie en France et au Maghreb

Les informateurs sont venus en Algérie après l'indépendance dans le but de participer activement à l'essor du jeune pays indépendant. Bien avant 1962 ils étaient déjà impliqués dans une activité militante pour l'indépendance du pays (réseaux Janson et Curiel). Anticolonialiste, adhérent et militant actif du PCF, secrétaire de cellule, l'informateur avait conscience de la montée de l'insurrection depuis 1954. Papetier de profession à Aix-en-Provence, il animait un comité de soutien aux prisonniers algériens (aide aux clandestins, hébergement, etc.) Il fait le récit de son parcours de militant, de France jusqu'en Algérie en passant par la Tunisie (Gafsa, où il fut instituteur de mai 1961 à juillet 1962), ses liens avec les organisations (GPRA, PCF, PC Egyptien, réseau Curiel). C'est aussi l'occasion pour lui de rapporter quelques anecdotes : les "porteurs de valise", la cache des clandestins, ses divers emplois dans le réseau militant, l'obtention de cartes d'identité et de passeports, ses prises de positions par rapport au PCF. Il décrit sa vie en Algérie sous Ben Bella et sa participation au FLN jusqu'au coup d'état de Boumédiène, date de son retour en France.

Lieu et date d'enregistrement : L'Isle-sur-la-Sorgue, 1993-01

Langue : français

Durée de l'enquête : 1h 13min

Enquête n°835 - Cote : D790

Récit de vie d'un couple d'européens issus de milieu aisé, restés en Algérie après 1962

Les informateurs sont d'ascendants nés en Algérie, ils y sont restés après 1962 et ont pris la nationalité algérienne en 1969. Mr G. est protestant, il a été scout dans son enfance. Ils exerçaient les professions de médecin et sous-directrice au Ministère du Travail. L'informateur fait ici le récit de son service militaire où, malgré le départ de ses parents, il a insisté pour rester en Algérie. La famille de Mr G. n'est pas restée après l'indépendance car elle n'en acceptait pas l'idée. L'informatrice raconte sa scolarité à Bab El Oued et les relations inter-communautaires entre enfants pied-noir et arabes. Ils ne parlent pas arabe ni l'un ni l'autre et décrivent l'univers dans lequel ils ont vécu leur jeunesse. Le couple avait eu écho des appels du FLN et de ses tracts. Ils relatent la période de Mendès-France, et leur connaissance du nationalisme algérien. Ils présentent leurs opinions sur différents sujets : leur prise de conscience tardive de l'insurrection et de sa violence, de la perception du FLN dans leur famille, l'OAS, les libéraux, l'engagement politique des communistes et des chrétiens, la notion de colonialisme. M. G. relate les changements relationnels survenus après leur changement d'identité nationale et la lente prise de conscience des effets de la guerre. Ils expriment aussi leur sentiment d'avoir participé à la construction d'un pays.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 25/04/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : très peu de pratique de l'arabe par l'informateur

Durée de l'enquête : 1h 17min

Vie et sociabilité dans un club du 3ème âge au consulat d'Alger en 1993

L'entretien a été effectué auprès de trois femmes (respectivement nées en Algérie en 1912, 1917 et 1921) dans un club du troisième âge au consulat d'Alger. Il n'est pas toujours évident de les repérer individuellement, mais l'intérêt de l'entretien réside dans le recoupement des récits de vie qui peuvent rendre compte d'une époque particulière. Elles se souviennent d'avoir côtoyé des petits algériens dans leur enfance. Pour elles l'Algérie était comme la France, elles ont senti le changement dès 1954, mais n'ont jamais eu d'écho des appels du FLN ni de français ayant aidé les Algériens. L'une des informatrices (dont le père était musulman) est la seule à ressentir une mauvaise considération des européens de la part des algériens et aimerait partir pour la France. Toutes trois n'ont jamais quitté longtemps l'Algérie et n'ont jamais voulu prendre la nationalité algérienne. Elles décrivent tous les liens de sociabilité et les activités proposées par leur club de troisième âge témoignant ainsi de l'importance de celui-ci dans leur vie.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 07/05/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : une des informatrices comprend le kabyle et l'arabe, les deux autres n'ont que très peu de pratique

Durée de l'enquête : 55min

Récit de vie d'un prêtre né à Hussein-Dey et resté en Algérie après 1962

L'informateur est né en 1913, il fait le récit de l'arrivée de son premier ascendant (arrière-grand-père) en Algérie en 1848. Il est issu d'une famille nombreuse et populaire d'une petite île près de Naples. Ses grands-parents et ses parents sont nés en Algérie. Il décrit ses études théologiques et sa carrière de prêtre (Alger) puis d'évêque (Constantine). Il explique ainsi les différents rapports qu'il a pu entretenir avec les autres enfants (européens et algériens) et la population locale, en tant que prêtre chrétien et européen. Il ne se souvient pas de racisme dans sa famille mais plutôt d'un certain paternalisme à l'égard des algériens. Il fait le récit de son activité sacerdotale notamment auprès des jeunes et relate les événements de 62 et les actes de l'OAS. Poursuivant son action auprès des jeunes dans le quartier de Belcourt, il a été élu pendant quatre ans au conseil municipal d'Alger. Il décrit une société "à trois étages", les français de souche, les pieds-noirs et les algériens. Il donne sa vision des événements depuis sa position et sa profession et celle des libéraux et des communistes. Il décrit ce qu'il a vécu des départs et donne les raisons de son choix et de sa naturalisation algérienne.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 19/04/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : l'informateur a très peu de connaissance de l'arabe, a souhaité apprendre la langue à la fin de sa vie.

Durée de l'enquête : 47min

Une carrière d'instituteur en Algérie jusqu'en 1972

Une recherche importante en généalogie a été faite par leur neveu, attestant d'une présence de cinq générations en Algérie, depuis 1850 environ (Baléares). Le grand-père était maraîcher, les descendants furent petits fonctionnaires. L'instituteur est né en 1921 à proximité d'Alger. D'une promotion scolaire de 1940, il n'a pas le souvenir d'avoir eu des petits camarades algériens dans ses classes. Malgré tout, il eut de nombreux petits camarades arabes, kabyles, juifs, métropolitains, espagnols et italiens. Il a appris l'arabe à l'école. Peu surpris de l'insurrection en 54, il relate les événements de mai 45 et les massacres de 1934. Après un retour en France de 56 à 72 (alors poussé par la peur), le couple revient en Algérie pour enseigner. Il décrit sa carrière et les différents postes qu'il a occupés dans différents villages. C'est l'occasion de décrire l'ambiance de travail à l'époque pour un instituteur français, ses rapports avec la population, les répressions, les manifestations et les interventions du FLN et des parachutistes. Ils rentreront en France pour des raisons médicales. Il donne aussi son avis sur l'Algérie aujourd'hui et raconte un dernier voyage dans le bled avec son fils.

Lieu et date d'enregistrement : Vaucluse, 23/01/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : l'instituteur a quelques connaissances en arabe, mais peu de pratique.

Durée de l'enquête : 1h 34min

Récit de vie d'une militante pour les droits de la femme en Algérie de 1946 aux années 1980

L'entretien porte principalement sur l'activité militante de Mme Jurquet en Algérie dans le cadre de l'Union des femmes algériennes, association créée en 1946, et dont elle fut la secrétaire générale. Son époux, auteur et historien complète l'interview. Tous deux très investis dans le PCA, témoignent des relations intercommunautaires et de la bonne entente régnant à l'époque entre communautés : italiens, espagnols, juifs etc. ; mais aussi d'une certaine hiérarchie entre toutes les catégories sociales entraînant déséquilibres et injustices notamment dans le domaine économique et de l'éducation. Retraçant leur engagement politique durant cette période, auprès du PCA et du FLN, ils décrivent ainsi l'évolution de l'insurrection, les positions prises par les différents partenaires (communistes, nationalistes algériens, chrétiens catholiques, libéraux, socialistes, syndicalistes), les relations entre les partis, la propagande diffusée et les idéologies opposées.

Lieu et date d'enregistrement : Marseille, 10/01/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : l'instituteur à quelques notions d'arabe

Durée de l'enquête : 1h 25min

Souvenirs personnels et familiaux d'un jeune juif au moment de l'indépendance de l'Algérie

L'informateur présente les quelques éléments de généalogie que ses parents et proches ont pu lui transmettre. Ses ascendants étaient des juifs du Maroc espagnol, installés en Algérie depuis deux ou trois siècles. M. C. raconte ses souvenirs et ceux de son père, les jeux de son enfance, le contexte relationnel dans son village à cette époque, son statut particulier de "non européen" et le sentiment identitaire dans sa famille vis à vis de la France notamment (époque de Vichy, décret Crémieux). Français d'Algérie il explique le rapport particulier entretenu à l'époque avec la métropole et la notion d'identité française "théorique". Il décrit ses années de lycée et la fréquentation scolaire des jeunes arabes. Pour lui, la guerre d'Algérie a commencé en 1954. Le MTLD ayant été majoritaire dans son village de Ténès (région montagneuse), sa famille eut conscience très tôt de la question nationaliste. Il relate des oppositions survenues entre nationalistes de 1954 à 1956, l'action de ses parents (notamment sa mère) à partir de 1956-57 pour venir en aide aux enfants d'emprisonnés ou de maquisards. Ses parents, sans être militants, avaient de fortes convictions politiques et ont décidé de rester en Algérie, malgré les pressions de l'OAS. Celles-ci étaient d'ailleurs plus fortes dans les grandes villes qu'à Ténès. Le témoin décrit les premiers temps qui ont suivi l'indépendance et la violence due aux divisions au sein même du mouvement indépendantiste, puis la constitution de la république Algérienne non laïque, jusqu'au coup d'Etat de Boumédiène. M. Choukroun est parti d'Algérie en 1967 sans avoir pris la nationalité algérienne.

Lieu et date d'enregistrement : Montpellier, 26/02/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : l'informateur à peu de notions d'arabe

Durée de l'enquête : 1h 30min

Récits de vies d'une mère et de sa fille, issues de milieu ouvrier, restées dans la campagne algérienne après l'indépendance

Au moment de l'enquête, Mme M. et sa fille vivaient à Bord El Kiffan, anciennement Fort de l'Eau. Mme M. fille est née dans ce village et y a travaillé en usine jusqu'à sa retraite. Aucune des deux n'a pris la nationalité algérienne mais elles racontent les bonnes relations toujours entretenues entre les algériens et européens, et leur sentiment d'avoir vécu, avant 1962, « comme en France » sans pour autant y être jamais allé. Dans leur petit village très populaire elles n'avaient jamais ressenti d'agressivité ni de rejet de la part des algériens. Elles ont perdu trois membres de leur entourage proche pendant la guerre, pourtant Mme M. fille semble avoir traversé la guerre sans s'en rendre compte, en se rendant régulièrement à son travail. Profondément attachées à leur village, elles n'envisagent pas de le quitter et parlent de 'respect' dans les relations intergénérationnelles, quelles que soient les origines des uns et des autres, et de ce qu'elles appellent une lente 'arabisation' de leur village depuis l'indépendance.

Lieu et date d'enregistrement : Bord-El-Kiffan, 1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : l'informateur à une bonne compréhension de la langue sans grande pratique

Durée de l'enquête : 57min

Récit de vie d'un cadre technicien resté en Algérie indépendante après 1962

L'informateur est né en 1919 à Perrégaud en Algérie, d'ascendants espagnols, il a pris la nationalité algérienne après l'indépendance. Il évoque sa situation identitaire particulière, que connaissaient beaucoup d'européens à l'époque : se sentir héritier de culture étrangère (espagnole, italienne etc.), chez soi en Algérie et rattaché à la France surtout par l'éducation scolaire sans y être jamais allé. L'informateur décrit les conditions et le statut des algériens à l'époque de l'Algérie française et la non utilisation de la langue Arabe pour les européens comme pour les algériens, surtout en ville. Il donne ici son avis sur les principales raisons du départ des européens d'Algérie, la perte de leur emploi et la difficulté de se reconverter ; il donne aussi les raisons qui pouvaient pousser les gens à rester sur le sol algérien : la peur de voir ses biens confisqués ou la difficulté d'être intégré dans l'administration et la société française plus largement. Peu surpris par les événements de 1954, il estime qu'il était difficile de ne pas voir les changements qui se préparaient, surtout après 1945 et les mouvements internationaux de décolonisation. Les actions de l'OAS ont entraîné des mouvements de panique chez les Européens en 1962. L'exode, des régions de l'intérieur jusqu'aux villes, s'est poursuivi jusqu'en 1975. Après l'indépendance il a vécu dans le quartier d'Idra à Alger, la cohabitation était parfois difficile avec les Algériens venus des campagnes à cause du décalage culturel qui pouvait exister. Par le récit de sa carrière personnelle en tant que cadre technicien de 1969 à 1975 dans les sociétés laitières et d'eau minérale, il évoque les options socialistes de la jeune Algérie indépendante. C'est aussi l'occasion pour lui de donner ses opinions sur le contexte économique et social après 1962 et quelques informations sur le régime social (notamment sur la médecine, les élections et la presse). La fin de l'entretien traite de la situation algérienne actuelle ; sont abordées les questions relatives à la jeunesse, aux pouvoirs publics, au FIS.

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 12/05/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : quelques notions d'arabe.

Durée de l'enquête : 2h 15min

Enquête n°843 - Cote : D799

Souvenirs d'enfance et familiaux au moment de l'indépendance algérienne

L'informateur, né en 1952 en Algérie, rapporte ici ce que sa famille lui a transmis au sujet de leurs ascendants et la sélection opérée sur cette mémoire. Ses aïeux bonapartistes se sont installés entre Mostaganem et Oran et y ont fondé le village de Rivoli. Trop jeune au moment des événements de l'indépendance, il a peu de souvenirs de cette époque mais rapporte surtout les sentiments de sa famille à l'égard du FLN et des mouvements nationalistes algériens. Celle-ci n'a jamais toléré l'indépendance, gaullistes pendant la seconde guerre mondiale, ils se sont senti trahis. Ils sont parti en 1962 sous la pression de l'OAS, avec l'espoir de revenir un jour. Le père et l'oncle de l'informateur ont maintenu des liens professionnels avec l'Algérie (entreprise de travaux publics) jusqu'au retour de la famille en 1964. L'informateur a alors 12 ans, il y restera jusqu'en 1968. Il explique les changements et les choix économiques de la jeune Algérie indépendante, au sujet notamment des entreprises privées et de l'aménagement du territoire. Il raconte sa scolarité et ses fréquentations en milieu privilégié et très "européanisé". Revenu définitivement en France en 1970, il a passé chacune de ses vacances en Algérie jusqu'en 1981 et les considère comme les "plus belles années de sa vie". Il n'a pas pris la nationalité algérienne.

Lieu et date d'enregistrement : Béziers, 13/12/1993

Langue : français

Commentaire sur la langue : l'informateur a très peu de notions d'arabe.

Durée de l'enquête : 56min

Enquête n°844 - Cote : D800

Analyse historique et sociale des années 1950 à 1970 en Algérie d'un historien universitaire algérien

L'enquêtrice et le chercheur abordent certains points précis de l'histoire de l'indépendance algérienne. Sa genèse, sa structuration politique et son développement jusqu'à nos jours. Dans ce cadre sont exposées les différentes relations entre communautés, catégories sociales, organisations politiques et population (population espagnole immigrée avant 1962, les différents types de migration en Algérie avant 1962, les migrations des campagnes vers les villes et la cohabitation des différentes populations après 1962, la constitution du GPRA et les appels en direction des Européens, les pieds-rouges, la désillusion des Européens et des Algériens après les grandes vagues de libération).

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993

Langue : français ; arabe

Durée de l'enquête : 45min

N°845 - Cote : D800
congrès

Le discours identitaire de l'intégrisme culturel à l'intégrisme religieux

Conférence sur le discours identitaire en Algérie, le rôle du FLN dans sa construction et sa propagation, le rôle régulateur de l'Etat comme référent principal, le rôle des groupes religieux jusqu'à nos jours dans sa problématique identitaire. Observant les structures officielles et privées (comme les constructions familiales), le conférencier illustre les changements complexes dans la société Algérienne depuis l'indépendance en relevant certains points fondamentaux : l'autorité paternelle, la quête identitaire de la jeunesse, les revendications berbères. La conférence est suivie d'un débat.

Lieu et date d'enregistrement : Marseille, 15/04/1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 46min

Enquête n°846 - Cote : D801

Récit de vie de trois soeurs et d'une de leur amie restées en Algérie après l'indépendance

Les circonstances de l'entretien font que les trois informatrices livrent leurs souvenirs de façon un peu désordonnée, le fil conducteur restant les questions de l'enquêtrice. Elles ont eu toutes les trois des expériences différentes par leur métier et leur lieu de vie. Une amie

des trois soeur a été missionnaire dans l'intérieur des terres et a fréquenté le milieu rural, tandis que ses trois amies vivaient à Alger. Toutes quatre ont toutefois vécu de la même façon leurs rapports avec les Algériens et n'ont jamais pensé quitter l'Algérie. Les informations concernant l'insurrection et la guerre ont eu du mal à parvenir jusqu'à elles, seules quelques bribes sur les répressions de Sétif et l'assassinat d'un jeune instituteur dans les Aurès. Elles donnent leur vision de la société pré-indépendante et leurs avis sur la qualité de travail des algériennes avec qui elles ont pu travailler.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 23/04/1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 54min

Enquête n°847 - Cote : D802, D803

Récit de vie d'un militant pour l'indépendance algérienne en France et en Algérie

L'informateur était cheminot en gare d'Orange (84) et a toujours milité pour différentes causes révolutionnaires. Il fut également jugé et acquitté dans sa jeunesse pour provocation de militaire à désobéissance. À la fin des années 50 il prend conscience du désir d'indépendance du peuple algérien et décide de lui apporter son soutien. Accompagné de son épouse, bénévoles du Secours Populaire Français, ils accompagneront des colis et des dons pour l'Algérie en 1954 (tremblement de terre d'Orléanville). Ils seront reçus, à travers tout le pays, par différents responsables d'organisations caritatives et de syndicats. M. G., principal interviewé, fait ici le récit de sa découverte de l'Algérie française et des relations intercommunautaires, principales motivations de son investissement. De retour en France ils rentrent en relation avec les réseaux d'aide à l'Algérie (distribution de tracts, fabrication de faux papiers, transports de fonds), installés à Aix en Provence. L'informateur deviendra membre actif du FLN. Il relate aussi les années 1955, date à laquelle il démissionne du PCF pour divergences d'opinions sur la cause algérienne. À partir de 1963 ils feront les démarches nécessaires pour partir vivre en Algérie. Ils y resteront de 1964 à fin 1966. Son épouse, infirmière de formation, fait le récit de son expérience de travail en hôpital psychiatrique en Algérie puis dans un service de puériculture dont elle devient responsable. L'informateur décrit son expérience professionnelle en Algérie, notamment dans le journalisme jusqu'en 1966.

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 04/03/1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 2h 34min

Enquête n°4008 - Cote : D 3268

Récit de vie d'un libraire européen resté à Alger jusqu'en 1968

L'informateur est né en Algérie où il a exercé le métier de libraire. Son grand-père est arrivé en Algérie pour des raisons de santé avant d'être engagé comme expert comptable à la Banque d'Algérie. Par la suite il rachète plusieurs librairies et en fait une entreprise d'imprimerie, papeterie et librairie. Sa grand-mère, d'origine espagnole est née à Alger. Elle est issue d'une riche famille de commerçants possédant la moitié des terres de Bab el Oued et une entreprise de transport maritime. L'interlocuteur est resté en Algérie jusqu'en 1968 où il exploite sa librairie héritée de son grand-père dans le centre d'Alger. L'analyse de

l'informateur sur l'insurrection algérienne est qu'elle a été suscitée par les Américains qui leur fournissaient des armes et les auraient montés contre les français. Demeurant en Angleterre pendant la Seconde Guerre Mondiale, il n'a senti que de superficiels indices d'une montée de la révolte. Il a été touché par les vagues d'attentats puisque l'une de ses librairies a été plastiquée. L'informateur décrit une cohabitation conflictuelle entre Français et Algériens après l'indépendance de l'Algérie. Il évoque les actes de rançonnement, d'intimidation, d'expropriations et les vols. A cette même époque, l'interlocuteur a commencé à rencontrer des problèmes commerciaux, le poussant en 1968 à quitter l'Algérie ; il avait du mal à approvisionner son magasin à cause de l'augmentation des frais de douanes, de l'imposition sur le prix de vente et des délais de livraison allongés et fluctuant en fonction de la retenue des bateaux en rade d'Alger et de la difficulté à récupérer la marchandise une fois débarquée. Le départ des populations européennes (soumis au quitus fiscal) et l'appauvrissement des fellahs ont très largement réduit sa clientèle. Cependant d'autres populations comme les Tchécoslovaques et les Russes lui ont assuré quelques commandes. Il aurait souhaité que le gouvernement français puisse transformer sa librairie en centre culturel français mais les discordes internes n'ont pas permis au projet d'aboutir. L'interlocuteur s'exprime ensuite sur le coup d'Etat de Boumédiène. Les relations qu'il entretenait avec les autorités se sont alors compliquées de même que les problèmes fiscaux. Enfin il s'exprime sur sa scolarité en Algérie. Il estime la proportion d'élèves arabes à un quart des classes pour l'école primaire, et que les enfants arabes étaient scolarisés au maximum. Au lycée d'Alger dénommé par la suite Lycée Bugeaud puis Lycée Abd el Kader, il estime qu'il y avait autant de pensionnaires français qu'arabes. L'interview se termine par une anecdote sur la vente de livres comptables à un groupe de personnes d'origine mozabite.

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 47min

Enquête n°4009 - Cote : D3268

Mémoire d'un médecin Européen à Mostaganem à propos de l'indépendance de l'Algérie

L'informateur né en 1932, a vécu et a étudié à Mostaganem en Algérie. Il parle un arabe limité à l'exercice de sa profession de médecin mais ne l'écrit pas. Ses parents sont originaires d'Oran, et ses ascendants, juifs marocains, sont installés en Algérie depuis quatre générations. Son père a travaillé très jeune comme employé commercial dans un commerce à Alger avant de s'établir comme vendeur de tissu à Mostaganem. Ses ascendants sont devenus français depuis l'instauration du décret de Crémieux. L'informateur a, pendant la Seconde Guerre Mondiale, très peu ressenti l'effet des lois antisémites du gouvernement de Vichy. Alors âgé de sept ans il se souvient de l'exclusion de l'école de son frère parce qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul juif par classe et de jamais avoir porté l'étoile jaune. Il revient ensuite sur sa scolarité, pendant laquelle il fréquentait des classes où la proportion d'élèves français était supérieure à celle des élèves algériens. Cela ne l'a pas empêché de se nouer d'amitié avec des enfants arabes. Il estime que le coût de scolarisation n'était pas supportable pour les familles algériennes. Lors de l'insurrection de 1954, l'informateur âgé de 22 ans n'a pressenti aucun signe d'une révolte dans les villes. Les débuts de cette insurrection étaient timides, limités à quelques petits événements comme l'explosion de voitures. Il attribue l'origine de l'insurrection à la volonté de quelques intellectuels algériens et non pas au peuple algérien. A cette période il était étudiant en médecine à Alger, et se souvient que certains de ses camarades arabes avaient pris le maquis. Il estime que c'est la

propagande menée par les intellectuels qui a poussé le peuple algérien à se soulever en lui promettant des avantages sociaux. D'après lui, c'est en 1960 qu'un climat de guerre s'est installé avec notamment le déploiement de l'armée française et la création de l'Organisation Armée Secrète (OAS). L'interlocuteur fut mobilisé pour accomplir son service militaire de 1960 à 1962, il se dit ainsi tenu à l'écart des événements qui frappaient l'Algérie. Durant son service militaire, il était médecin dans l'armée et a participé à des opérations militaires (Opération jumelles, Opération Pierres Précieuses) contre les rebelles dans le Sud de l'Algérie. Son statut de médecin de l'armée lui a permis de participer à des missions humanitaires dans le cadre de l'assistance Médicale Gratuite (AMG) à destination des populations. Pour l'informateur, l'AMG permettait aux médecins militaires d'humaniser les relations entre les populations et l'armée. L'informateur n'a pas participé aux exactions de l'armée française du fait de son éthique et de ses origines pieds-noires malgré les sollicitations de sa hiérarchie. Ses réticences à obéir aux ordres l'ont entravé dans sa progression de carrière militaire. Bien qu'ayant la nationalité française, l'informateur se dit à cette époque plus proche du peuple algérien que du peuple français. La France métropolitaine était perçue comme un lieu de vacances. Pour l'interlocuteur, l'indépendance de l'Algérie n'était pas prévisible et même impensable. Il regrette que la politique d'assimilation de Pierre Mendès France n'ait pas été mise en application. A l'indépendance, après sa démobilisation en octobre 62, il est retourné à Alger ouvrir un cabinet médical. Il n'y avait alors plus beaucoup de français, et la plupart se trouvaient dans les grandes villes. Il s'exprime sur la presse française qu'il juge alors non tendancieuse bien qu'elle soit la propriété de grands propriétaires terriens européens. D'autre part durant la période au cours de laquelle il est retourné exercer la médecine en Algérie, il n'a eu aucun problème avec les Algériens. Son retour en France, en 1977, a été motivé par des raisons professionnelles.

Lieu et date d'enregistrement : Marseille, 1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 47min

Enquête n°4010 - Cote : D3269

Récit de vie d'un instituteur resté en Algérie après l'indépendance

L'informateur est né à Oran en Algérie en 1937, de parents et grands-parents nés en Algérie. Après l'indépendance il est resté vivre à Alger et a gardé la nationalité française. Ses grands-parents, d'origine espagnole, sont arrivés en Algérie dans le village de Port-aux-Poules en 1848. Durant sa scolarité, l'informateur a peu fréquenté d'élèves algériens jusqu'à son intégration au lycée de Mostaganem où la proportion d'élèves algériens s'est accrue. L'informateur n'a pas pris immédiatement conscience de l'insurrection de 1954. Cette année là, la région dans laquelle il vivait était peu touchée par la révolte. C'est en 1955, avec l'enterrement de soldats français à Mostaganem qui donnèrent lieu à une grève dans son lycée, qu'il prit conscience de l'importance du conflit. Cette même année les étudiants algériens de son lycée manifestaient ponctuellement leur désaccord avec la politique française. Enfin, en 1956 l'administration de son lycée supprima les cérémonies de remise de prix. L'informateur insiste sur le fait qu'il ne parlait pas franchement de ce qui se passait ni avec ses camarades ni avec ses parents. A la fin de ses études, il a immédiatement commencé à travailler comme instituteur. Influencé par ses convictions religieuses (chrétien) et ses lectures comme le bloc note de Mauriac dans l'Express, il a reconnu une légitimité dans les revendications du peuple algérien. Des événements comme la journée du 13 mai 1958 l'ont confirmé dans ses positions. Le témoin insiste sur l'importance de la lecture et notamment de la presse française métropolitaine. Il présente aussi les risques et les connotations propres aux différents journaux, le contraignant à s'abonner pour les recevoir

sous pli. D'autres faits comme l'inégalité des salaires, notamment dans le monde agricole, lui ont fait prendre conscience des inégalités entre les populations arabes et françaises. Il fait remarquer que ces inégalités n'étaient jamais évoquées par la presse locale. Le témoin considère que les Européens présents en Algérie à cette époque, se sont laissés entraîner par des logiques passionnelles et ne voyaient pas clairement ce qui se passait. L'informateur est conscient qu'une partie de la population française comme les libéraux pour lesquels il avoue avoir de la sympathie, soutenaient la cause algérienne. Mais la mentalité que perçoit l'informateur chez les pieds-noirs, révèle un sentiment de supériorité vis-à-vis du peuple algérien. Après l'indépendance, il a fait le choix de rester, son statut de fonctionnaire et son métier d'instituteur lui assurant un emploi. D'autre part, étant célibataire, cette décision n'engageait que lui. L'informateur évoque la difficulté pour un pied-noir d'obtenir la nationalité algérienne et de se faire ensuite accepter comme tel. L'entretien se conclut sur l'évocation des raisons qui ont poussé les européens à partir : les sept années de guerre, le non partage du pouvoir lors de la période coloniale, la haine qui s'était amplifiée à la fin de la guerre créant un climat de peur.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 1h 4min

Enquête n°4011 - Cote : D3270

Mémoire d'une fille d'un haut fonctionnaire français durant l'indépendance de l'Algérie

L'informatrice est née en Algérie, y demeure toujours et a choisi la nationalité algérienne. Les grands-parents de sa mère sont arrivés d'Alsace peu avant 1870. Son grand-père, centralien, participait à la construction du chemin de fer transsaharien. Le grand-père de son père, grand bourgeois de Lyon, est venu en Algérie après avoir été ruiné suite à l'un des kracks boursier du XIXe siècle. Il a alors racheté avec ses sept fils une entreprise de tonnellerie qu'il a fait fructifier et dont le père de l'informatrice a hérité. L'informatrice présente longuement son père qui fut un homme politique, successivement maire d'El Biar (1945), Ministre du gouvernement de Pierre Mendès France puis maire d'Alger. L'informatrice vit aujourd'hui dans la propriété familiale d'Alger et a pris la nationalité algérienne. L'informatrice n'a été en contact avec d'autres enfants algériens qu'au lycée, sa scolarité ayant été effectuée dans une école religieuse catholique. Elle se souvient que les enfants algériens et français ne se mélangeaient pas pour partager les jeux. Elle estime que la motivation principale de l'insurrection de 1954 est le refus de la domination française. Elle juge le démarrage de cette insurrection timide et ambiguë. L'informatrice ne percevait pas les inégalités sociales, elle estime que la richesse et la pauvreté concernaient aussi bien les algériens que les français. Sa prise de conscience de la révolte algérienne est antérieure puisqu'elle se souvient du massacre de Sétif de 1945 et qu'à la suite du vote sur le statut de l'Algérie en 1947 son père a entamé son combat politique. L'informatrice exprime en tant que pied-noire son sentiment d'appartenir à l'Algérie et décrit les relations franco-algériennes durant la guerre. L'informatrice présente les conditions fixées par les accords d'Evian pour obtenir la nationalité algérienne avant de donner les raisons qui l'ont fait choisir cette nationalité. Après l'indépendance de l'Algérie, l'informatrice dit avoir eu de bon rapport avec les algériens. Elle n'a pas été touché par la nationalisation des terres suite au décret de 1963 sous la présidence de Ben Bella, qui a conduit à un second exode, le premier ayant eu lieu en 1962 au moment de l'indépendance. Il paraît difficile à l'informatrice d'obtenir des statistiques sur les Européens restés en Algérie, d'une part à cause des blocages administratifs et d'autre part en raison des difficultés à mener des études sur ce sujet.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993

Langue : français
Durée de l'enquête : 1h 34min

Enquête n°4012 - Cote : D3271

Récit de vie d'une esthéticienne restée en Algérie après l'indépendance

L'informatrice est arrivée en Algérie en 1949, à l'âge de 26 ans, pour obtenir un emploi plus intéressant que celui qu'elle avait à Paris. Elle a travaillé comme employée d'une parfumerie, d'un magasin Kodak, représentante commerciale en produits de beauté avant de s'établir à son compte comme esthéticienne. Étant peu concurrencée dans sa branche d'activité, elle n'a pas quitté l'Algérie après l'indépendance et y vit toujours. L'informatrice donne deux raisons qui ont conduit les pieds-noirs à quitter l'Algérie après l'indépendance. La première raison est idéologique, elle inclut dans cette catégorie le départ des colons et des membres de l'OAS. La deuxième raison est économique, et regroupe ceux qu'elle nomme les "petits métiers" comme les ouvriers qui étaient remplaçables par des Algériens. En 1962, après l'indépendance, elle a choisi de rester, n'ayant pas d'employeur pour la muter ni de mari à suivre. Habitant en ville, à Alger, elle ne s'est jamais sentie menacée, et a toujours eu la possibilité de travailler. Durant la période au cours de laquelle elle exerçait le métier de représentante (1950-1958), elle n'avait pas de clientèle arabe, les deux sociétés étant très séparées. Des signes de l'insurrection de 1954, l'informatrice dit que sa mère les avaient ressentis et que cette insurrection était logique dans le contexte d'indépendance des états voisins du Maghreb. L'informatrice a très peu fréquenté d'Algériens car avant 1962 les deux sociétés étaient cloisonnées et qu'après elle ne fréquentait que le Cercle d'Européens d'Alger. Son activité d'esthéticienne à son compte, lui a permis de nouer des amitiés avec des femmes algériennes, au sein de la haute bourgeoisie. L'informatrice a eu, au cours de la guerre d'Algérie, connaissance des différents courants de pensées. La presse l'a renseignée sur les mouvements nationalistes algériens et les discours du curé de sa paroisse relayaient le courant de pensée égalitaire insufflé par Monseigneur Scotto, que l'informatrice juge utopique. Concernant le FLN, l'informatrice n'a jamais cru à ses appels en faveur des Européens. Aussi elle n'a eu connaissance qu'à la fin de la guerre que des européens avaient été arrêtés et exécutés pour avoir combattu aux côtés du FLN. Après l'indépendance, elle n'a eu aucun problème pour vivre en Algérie. Elle n'a pas pris la nationalité algérienne et n'est pas retournée en France depuis 13 ans. L'informatrice est bien consciente que, durant l'époque coloniale, les algériens étaient victimes d'inégalités et que cela constitue une des raisons de l'insurrection. Quant aux exactions, l'informatrice reconnaît qu'il y a eu des débordements de l'armée française mais estime que les exactions concernaient les deux camps.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993
Langue : français
Durée de l'enquête : 57min

Enquête n°4013 - Cote : D3272

Un médecin présent en Algérie en 1962 présente les conditions d'obtention de la nationalité algérienne pour les Français

L'informateur explique les conditions fixées lors des accords d'Evian pour obtenir la nationalité algérienne au lendemain de l'indépendance. La première condition concernait le

droit du sang (parents ou grands-parents indigènes), la seconde s'appliquait à l'octroi de la nationalité à ceux qui avaient participé à la lutte pour la libération (article 8) et la troisième distinguait la nationalité de la citoyenneté au titre de l'article 9. La partie française réclamait la nationalité algérienne pour tous les européens nés en Algérie ou y résidant depuis 20 ans. La partie algérienne s'y refusait puisque certaines personnes du peuplement colonial ne se revendiquaient pas comme algériennes. L'article 9 proposait donc aux Européens désirant devenir Algériens une phase transitoire de trois ans au cours de laquelle le droit civique, d'une part (participation aux élections communales avec la carte d'identité) et le droit découlant de la souveraineté nationale d'autre part (vote pour l'élection présidentielle et passeport) seraient distinctes. Ce troisième mode pour acquérir la nationalité algérienne a rapidement été abandonné. Maintenant il ne reste plus que deux options pour obtenir la nationalité : le droit du sang et la naturalisation (article 13). L'informateur donne des données statistiques propres à l'article 9 puis à l'article 8. L'informateur explique que la France reconnaît la double nationalité mais pas l'Algérie pour des raisons juridiques et financières. Il conclut sur les différents organes de coopération entre l'Algérie et la France comme la chambre économique pour les intérêts français.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 9min

Enquête n°4014 - Cote : D3272

Mémoire d'un médecin engagé au côté du FLN dans l'indépendance de l'Algérie

L'informateur est né en Algérie et y demeure toujours. Ses grands-parents du côté maternel sont arrivés en Algérie à Skikda après avoir été ruiné par la crise du phylloxéra et du côté paternel à Hussein Dey où son grand-père était maréchal ferrant. L'informateur n'a pas fréquenté d'enfants arabes durant toutes sa scolarité puisqu'il a effectué ses études primaires et secondaires dans une école privée jésuite. La prise de conscience du nationalisme algérien durant ses années universitaires a été pour lui l'élément le plus important au regard de son rapport à la guerre d'Algérie. C'est ce qui lui a fait prendre conscience des inégalités sociales et épouser la cause algérienne. L'informateur rappelle le contexte géopolitique international de l'époque témoignant ainsi de l'évolution du monde colonial. L'informateur estime que l'insurrection de 1954 est donc logique d'un point de vue historique et qu'elle impliquait de choisir son camp (indépendance ou colonialisme). L'informateur explique aussi cette insurrection par les nombreuses inégalités frappant le peuple algérien (double collège, vote d'un statut spécifique à l'Algérie). L'informateur présente les différents mouvements de revendications : les modérés comme Ferhat Abbas, les radicaux comme le MTLD et le PCA. Il précise que la presse et les discours politiques (Mitterrand et Chevalier) détournaient les causes réelles de l'insurrection. Il présente ensuite les différentes organisations françaises en faveur de l'indépendance de l'Algérie ; les libéraux d'une part et les mouvements radicaux d'autre part. L'activité politique de l'informateur a motivé son arrestation et son expulsion du territoire algérien. Après sa période de détention, il a repris ses activités en collaboration avec le FLN depuis Tunis pour préparer l'indépendance de l'Algérie. L'informateur conclut en présentant sa famille, notamment ses parents qui furent des militants et responsables syndicaux à la CFTC. Enfin il présente l'implantation de la CFTC en Algérie et le rôle qu'eurent les communistes libertaires et les anarchistes pendant la guerre d'Algérie.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 1h

Récit de vie d'une professeur de lettre en Algérie indépendante

L'informatrice est née en Algérie en 1926. Elle a choisi de rester en Algérie après l'indépendance, pour raison familiale, et de garder la nationalité française. Ses ascendants sont en Algérie depuis 1870, date à laquelle son arrière grand-mère maternelle est venue d'Alsace dans la plaine de Boufarik. Durant son enfance, l'informatrice explique ne pas avoir été en contact avec d'autres enfants algériens car elle a effectué sa scolarité jusqu'au bac dans une école catholique et d'autre part parce que les deux communautés étaient très séparées. L'évènement qui a marqué l'informatrice se trouve être l'exode massif des pieds-noirs après l'indépendance de 1962. L'informatrice avait conscience des inégalités sociales qui frappaient le peuple algérien (salaires inégaux, banque spéciale) et n'a donc pas été surprise par la révolte. Elle se souvient que l'insurrection de 1954 a débuté dans l'intérieur des terres, et qu'elle était fragmentée. L'informatrice reste convaincue que l'insurrection ne visait pas les pieds-noirs mais était porteuse de revendications sociales. Durant la période de guerre (1954-1962) la crainte de l'informatrice concernait les attentats. Elle considère que le terrorisme, de la part du FLN comme de l'OAS effrayait les populations et créait un climat de folie. La perception d'une lutte pour l'indépendance était difficile pour l'informatrice qui estime que la presse et les discours politiques ne relayaient pas les revendications du peuple algérien et minimisaient l'ampleur de la révolte. Elle décrit ensuite sa vie en Algérie indépendante, les bonnes relations qu'elle entretient avec le peuple algérien et son travail de professeur de Lettres. L'entretien se conclut par l'évocation de l'ostracisme du corps enseignant coopérant vis-à-vis des pieds-noirs, auquel son parcours d'enseignante l'a confrontée.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 1h 10min

Récit de vie d'un pied-noir, lycéen au moment de l'indépendance de l'Algérie

L'informateur est né en Algérie et y vit toujours. Il a cependant gardé la nationalité française. Ses ascendants sont arrivés de l'île de Mahon en Espagne en 1825. Depuis son enfance il fut fréquemment en contact avec d'autres enfants algériens puisqu'il a effectué toute sa scolarité dans un quartier populaire d'Alger (Kouba). L'exode des Français en 1962 après l'indépendance a été pour l'informateur l'évènement le plus marquant de la guerre d'Algérie. Quant à l'indépendance, contraint de partir un an en France, il l'a vécu comme un drame. Il considère que les attentats du FLN comme de l'OAS qui visaient le peuple ont été la cause de la déchirure entre Algériens et Français. L'informateur était conscient des inégalités qui frappaient le peuple algérien, notamment au niveau des salaires. Il estime que l'insurrection de 1954 n'a pas été comprise par les Européens. Le témoin avait connaissance que des Européens luttaient aux côtés du FLN, notamment des membres du Parti Communiste et des instituteurs. L'informateur est parti d'Algérie en 1962 et y est revenu un an plus tard. Il a pu continuer ses études dans un lycée français et affirme n'avoir rencontré aucun problème vis-à-vis des Algériens. L'entretien se conclut sur l'évocation de la situation à Oran avant et après l'indépendance et sur les origines corses de l'informateur.

Lieu et date d'enregistrement : Alger, 1993

Langue : français

Durée de l'enquête : 1h

Récit de vie d'un couple d'Européens engagés avec le FLN

Il s'agit d'un second entretien avec un couple d'informateurs engagés au côté du FLN durant la guerre d'Algérie. Le mari est né en Algérie de parents espagnols naturalisés Français. La femme refuse le terme de pied-noir puisque ses ascendants de confession juive sont arrivés en Algérie en 1492 d'Espagne, avant la colonisation française de 1830. En 1959 le couple d'informateurs a fui au Maroc, après que les autorités françaises aient découvert que des réunions du FLN se tenaient dans leur appartement. Après le tremblement de terre de 1960 à Agadir, le couple d'informateurs est rentré en Algérie où la femme a pu exercer la profession d'institutrice et le mari continué son activité de formateur dans l'aéronautique. Par son activité et les liens entretenus avec le FLN, le mari a été amené à s'occuper de l'avion de Ben Bella et à le piloter lors de l'évasion d'Aït Ahmed de la prison de Lambèse. Le coup d'Etat de Boumédiène a bouleversé leurs vies, le mari s'est retrouvé au chômage et le couple sans paye pendant plusieurs mois. Le couple d'informateurs se dit mal à l'aise en Algérie indépendante et évoque les difficultés à y vivre pour des Européens. Ils évoquent aussi les conditions qu'ils jugent difficiles, pour obtenir la nationalité algérienne. L'entretien se conclut sur les dates et souvenirs significatifs de la guerre d'Algérie.

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 01/03/2011

Langue : français

Durée de l'enquête : 1h

Entretien avec Hélène Bracco, historienne, à propos du dépôt de son corpus d'enquêtes orales à la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

Hélène Bracco est interrogée sur le travail d'enquêtes enregistrées qu'elle a mené dans le cadre de son mémoire de DEA d'études Arabes et Islamiques et qu'elle a déposé à la phonothèque de la MMSH. Elle s'exprime sur son choix de procéder à des enregistrements sonores, sur la manière dont elle a exploité la parole recueillie, issue de la mémoire et ce que ceux-ci lui ont apporté comme informations. Elle décrit les conditions d'enregistrement et l'usage qu'elle a fait de la documentation sonore qu'elle a produite d'une part et qu'elle s'est procurée d'autre part. Enfin elle présente les raisons pour lesquelles elle a accepté de déposer son corpus d'archives sonores à la phonothèque de la MMSH.

Lieu et date d'enregistrement : Aix-en-Provence, 26/09/2011

Langue : français

Durée de l'enquête : 30min

Droit de diffusion et d'utilisation : Libre à la consultation et à la copie

2 Index des descripteurs

A

Accords d'Evian
4013

Activité associative
836 ; 839

Aménagement du territoire
839 ; 843

Amitié
836 ; 840 ; 841

Anarchisme
4014

Ancien combattant
838 ; 839

Angoisse
4010 ; 4015

Anticolonialisme
834 ; 847 ; 4010 ; 4014 ;
4017

Archives
4019

Arrestation
834 ; 839

Assassinat
841 ; 846

Attentat
842 ; 840 ; 4008

Autogestion
842

Autonomie politique
834 ; 840

B

Bande rivale
840

Bilinguisme
836

Bourgeoisie
4012

C

Carrière professionnelle
838

Catégorie sociale
841

Catholicisme
4010

Chercheur
4019

Clandestinité
834

Club du troisième âge
836

Colonialisme
835 ; 838 ; 844 ; 4008 ;
4012

Commerçant
4012

Commerce
4008

Communauté arabe
842 ; 835

Communauté ethnique
842 ; 835 ; 839 ; 840 ; 844

Communauté juive
840 ; 4009 ; 4017

Communauté paysanne
844

Communauté pied-noire
842 ; 834 ; 835 ; 837 ;
847 ; 4008 ; 4009 ; 4010 ;
4011 ; 4012 ; 4013 ;
4014 ; 4015 ; 4016 ;
4017 ; 4019

Communauté pied-rouge
834 ; 847

Communauté urbaine
844

Communauté villageoise
841

Communisme
834

Condition de vie
839 ; 841

Confidentialité de
l'enquête orale
4019

Coopération du Service
national à l'étranger
4015

Coopérative laitière
842

Cotisation
842 ; 834 ; 839 ; 847

Curé
837

D

Déportation
834

Dépôt de l'enquête orale
4019

Différence culturelle
841

Douane
4008

Droit du sol
838

Droit législatif
4013

E

Ecole laïque
838

Education religieuse
837 ; 4011 ; 4014 ; 4015

Enquête de terrain
4019

Enquête orale
4019

Enseignant
838

Exactions
4009

Exécution
839

Exode
842 ; 4016

Expatriation
842

Expropriation
842 ; 4008

F

Famille
843

Franc-maçonnerie
838

G

Généalogie
838 ; 840 ; 843

H

Hiérarchie sociale
837 ; 838 ; 839 ; 840 ; 841

Histoire familiale
4011 ; 4012 ; 4016

Historien
4019

I

Identité individuelle
840

Identité nationale
842 ; 835 ; 840 ; 4008 ;
4011 ; 4013 ; 4017 ; 4019

Impact de la législation
4011 ; 4013

Inégalité sociale
4010 ; 4015

Insurrection
842 ; 834 ; 838 ; 4008 ;
4009 ; 4010

Intégration culturelle
842 ; 840 ; 844 ; 4008 ;
4009 ; 4011 ; 4016 ; 4017

Intégration sociale
841 ; 844 ; 4008 ; 4009 ;
4011 ; 4015 ; 4016 ; 4017

L

Langue apprise
842

Langue régionale
842

Libraire
4008

M

Mariage mixte
836 ; 839

Médecin
4009

Mémoire collective
835 ; 840 ; 843

Migration
838 ; 844

Militantisme
842 ; 834 ; 835 ; 839 ;
840 ; 4017

Militantisme politique
4010 ; 4011 ; 4014

Militantisme syndical
4014

Mission secrète
4017

Missionnaire
846

Mouvement associatif
837

Mouvement de libération
834 ; 847 ; 4014

N

Nationalisation
842

Nationalisme
837 ; 839

Négociation
4013

O

Oecuménisme
837

Organisation de l'armée
secrète
4012

Origine familiale
4010 ; 4011 ; 4014 ;
4016 ; 4017 ; 4019

Ouvrier
841

P

Parti politique
842 ; 834 ; 837

Passion du sport
4016

Patriotisme
837 ; 840

Politique éducative
839 ; 4015

Politique
gouvernementale
842 ; 845

Pouvoir
842 ; 834 ; 840

Prison
4014

Propagande
835 ; 4010

R

Racisme
835 ; 4008 ; 4009 ; 4012

Relation adulte-enfant
845

Relation chrétien-
musulman
835 ; 837 ; 4015

Relation enquêteur-
enquête
4019

Relation
intercommunautaire
842 ; 835 ; 836 ; 837 ;
838 ; 839 ; 840 ; 841 ;
843 ; 844 ; 846 ; 847 ;
4009 ; 4010 ; 4011 ;
4012 ; 4014 ; 4015 ;
4016 ; 4017

Représentant de
commerce
4012

Représentation de la
France
836

Répression
842

Réseau clandestin
834 ; 4014

Réunion politique
834

S

Scoutisme
835

Sentiment
d'appartenance
840 ; 845

Service militaire
4009

Sociabilité
835 ; 836

Sociabilité féminine
836 ; 839

Sociabilité villageoise
841

Socialisme
842

Solidarité
834 ; 835 ; 847

Statut de la femme
839

Syndicalisme
842

Syndicat
838

3 Index des lieux cités

A

Agadir
4017

Aïn Taya
4009

Aix-en-Provence
834 ; 4019

Alger
834 ; 841 ; 4008 ; 4010 ;
4011 ; 4012 ; 4014 ;
4015 ; 4016 ; 4017 ; 4019

Algérie
835 ; 836 ; 844 ; 845 ;
4008 ; 4009 ; 4010 ;
4011 ; 4012 ; 4013 ;
4014 ; 4015 ; 4016 ;
4017 ; 4019

Alicante
4017

Almería
4017

Alsace
4011 ; 4015

Annaba
837 ; 839

Aurès
4011 ; 4012

B

Bab-El-Oued
835 ; 837 ; 838 ; 839 ;
4008 ; 4015

Baléares
838 ; 846

Béjaïa
838

Belcourt
837 ; 4015

Bir Mourad Raïs
837

Birkadem
838

Blida
836

Blois
4012

Bord-El-Kiffan
841

Bouhdabi
843

Bouira
841

C

Chlef
839 ; 840 ; 847 ; 4012

Cité HLM Frais Vallon
4011

Constantine
839 ; 847

E

Egypte
4014

El Biar
4011

El Ménia
4011

El-Aslam
839

Espagne
4010 ; 4016

Etats-unis
4011

Evian-les-Bains
4013

F

Fès
4017

France
4009 ; 4010 ; 4011 ;
4012 ; 4013 ; 4014 ;
4015 ; 4016 ; 4017 ; 4019

G

Gafsa
834

Ghardaïa
4008

H

Hassi-Mameche
843

Hussein-Dey
837 ; 4014

Hydra
842 ; 835 ; 839 ; 847

I

Indochine
4014

J

Jugurtha
840

K

Kabylie
4008 ; 4011

Kasbah d'Alger
842 ; 4015 ; 4016

Kouba
838 ; 4016

L

La-Redoute
839

Lakhdaria
4015

Lambèse
4017

Libourne
835

Lido
835

Liverpool
4008

Lorient
835

Louisiane
4011

Lyon
4011

M

Maison-Carrée
837 ; 838

Maroc
4009 ; 4012 ; 4014 ; 4017

Marsat El Hadjadj
4010

Marseille
4008 ; 4009 ; 4015 ; 4016

Mascara
4010

Massinissa
840

Mostaganem
843 ; 4009 ; 4010 ; 4017

O

Oran
842 ; 843 ; 4009 ; 4010 ;
4016 ; 4017

Orange
847

Ouargla
4008 ; 4011

Oxford
4008

P

Paris
4012 ; 4017

Perrégaux
842 ; 4010

Port-Mahon
838 ; 4016

Q

Quartier du Bardo
836

R

Rabat
4017

Rouiba
846

Russie
4011

S

Saint-Tropez
834

Sartène
4016

Sète
4011

Sétif
837 ; 839 ; 847 ; 4009

Sig
4010

Skikda
847 ; 4014

Souk Ahras
4012

T

Tenès
840

Tiaret
846

Tunis
834 ; 4014

Tunisie
4012 ; 4014

W

Wilaya de Batna
4012

Wilaya de Constantine
4012

Y

Yakouren
401

4 Index des noms cités

A

Abd El Kader
840

Aide Médicale Gratuite
4009

Aït Ahmed, Hocine
4014 ; 4017

Alleg, Henri
838

Audin, Maurice
836 ; 837 ; 838 ; 4011 ;
4016

B

Belkacem, Krim
4014

Ben Bella, Mohammed
842 ; 834 ; 840 ; 4008 ;
4009 ; 4010 ; 4011 ;
4014 ; 4015 ; 4016 ; 4017

Ben Khedda, Youssef
837

Bidault, Georges-
Augustin
4014

Boudiaf, Mohammed
842 ; 847 ; 4014

Boumédiène, Houari
4008 ; 4009 ; 4016 ; 4017

C

Camus, Albert
839 ; 4014 ; 4016

Cardinal Duval
4019

Chaulet, Alexandre
4011 ; 4014 ; 4015 ; 4016

Chevallier, Jacques
4014

Confédération Française
des Travailleurs
Chrétiens
4014

Courrière, Yves
4016

Curiel, henri
834 ; 4014

D

De Gaulle, Charles
843 ; 4008 ; 4009 ; 4013 ;
4015

F

Ferhat Abbas
837 ; 840 ; 4011 ; 4012

François Mauriac
4010

Front de Libération
Nationale
842 ; 834 ; 843 ; 846 ;
847 ; 4008 ; 4009 ; 4010 ;
4011 ; 4012 ; 4013 ;
4014 ; 4015 ; 4016 ; 4017

Front des Forces
Socialistes
4017

Front Islamique du Salut
842

G

Ginouès, Véronique
4019

Gouvernement Provisoire
de la République
Algérienne
834 ; 4017

H

Hassan II
4017

I

Ilbert, Robert
4019

J

Janson
834

L

La renaissance du
Vaucluse
847

Lacoste, Robert
837

Les Almohades
840

Les Almoravides
840

M

Massu, Jacques
4011

Mendès France, Pierre
835 ; 4009 ; 4011 ; 4014

Messali, Hadj
840 ; 846

Mine, Danielle
839

Mitterrand, François
837 ; 4014

Mollet, Guy
839 ; 4014

Mouvement pour le
triomphe des libertés
démocratiques
842 ; 847 ; 4014

N

Naegelen, Marcel-Edmond
837

Nasser, Gamal Abdel
4014

O

Organisation de l'armée
secrète
842 ; 835 ; 837 ; 846 ;
4008 ; 4009 ; 4010 ;
4011 ; 4012 ; 4013 ;
4014 ; 4015 ; 4016

P

Parti Communiste
Algérien
842 ; 847 ; 4014

Parti Communiste
Français
834 ; 847

Pécharde, Raymonde
839

Pétain, Philippe
838

R

Ramdane, Abane
4014

Rocard, Michel
4014

S

Schuman, Maurice
4014

Scotto, Jean (Evêque)
4012

Secours Populaire
Français
847

V

Vincent, Lisette
839

Y

Yveton, Fernand
835 ; 837 ; 838 ; 4011 ;
4016

5 Index des périodes citées

13 mai 1958

4010

1890

4014

1934

838

1939

4009

1944

836

1945

837 ; 838 ; 839 ; 4008 ; 4011

1946

4014

1950

4014

1954

842 ; 834 ; 839 ; 841 ; 847 ; 4008 ; 4009 ; 4010 ; 4011 ; 4012 ; 4014 ; 4015 ; 4016 ; 4017

1955

4010

1956

839 ; 4010 ; 4014

1959

4017

1960

4017

1962

842 ; 834 ; 835 ; 839 ; 841 ; 843 ; 4012 ; 4015 ; 4016 ; 4017

1962-03-19

4015

1963

836

1965

834 ; 840

1993

4019

26 mars 1962

4015

Accords d'Evian

842 ; 835 ; 839 ; 847 ; 4008 ; 4011 ; 4013 ; 4015

Années 1830

838

Années 1960

838 ; 840 ; 843

Années 1970

843

Années 1980

843

Bataille d'Alger

4014

Code de l'Indigénat

839

Colonisation de l'Algérie

840

Congrès de la Soummam

837 ; 839 ; 4009 ; 4011

Coup d'Etat de Boumédiène

834 ; 4017

Décret Bourguès-Maunoury

837

Décret Clémenceau

839

Décret Crémieux

840 ; 4008 ; 4009

Gouvernement de Vichy

840

Guerre d'Algérie

842 ; 834 ; 835 ; 838 ; 839 ; 840 ; 841 ; 843 ; 844 ; 846 ; 847 ; 4008 ; 4009 ; 4010 ; 4011 ; 4012 ; 4013 ; 4014 ; 4015 ; 4016

Guerre d'Indochine

839

Guerre de 1870

4011

Guerre de 1939-1945

4008 ; 4011 ; 4012

Indépendance de l'Algérie

842 ; 834 ; 835 ; 836 ; 837 ; 838 ; 839 ; 840 ; 841 ; 843 ; 844 ; 846 ; 847 ; 845 ; 4008 ; 4009 ; 4010 ; 4011 ; 4012 ; 4013 ; 4014 ; 4015 ; 4016 ; 4017 ; 4019

Insurrection algérienne

842 ; 834 ; 835 ; 840 ; 841 ; 843 ; 846 ; 847 ; 4008 ; 4009 ; 4010 ; 4011 ; 4012 ; 4014 ; 4015 ; 4016 ; 4017

Intervention de Pierre Mendès France

835

Manifestations de Sétif

4009 ; 4011 ; 4012 ; 4017

Serment de Saint-Sernin

839

Tremblement de terre à Orléanville

839